



# ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE LA CHARTE D'ENGAGEMENT RSE

de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (U.I.M.M.) à

**FAURE PERE ET FILS**

**8 rue Pétin Gaudet 42400 SAINT-CHAMOND**

+

Cette attestation est l'expression de l'engagement de l'entreprise en RSE selon le référentiel RSE de l'UIMM soutenant une approche de Performance Globale Industrielle.

Elle est décernée à l'issue de l'évaluation initiale niveau 1 en date du 7 juillet 2022 réalisée sur site par un conseiller référencé par l'UIMM et circonscrite par un rapport établissant une synthèse et les résultats rapport n° UIMM\_LOI42\_202207\_011.

Cette attestation est délivrée pour une durée de 2 ans avec l'engagement de FAURE PERE ET FILS à mettre en œuvre les actions de progrès retenues lors de l'évaluation sous réserve de la réalisation d'une évaluation de suivi au bout d'un an.

+

Fait à Saint-Etienne, le 18 juillet 2022

Le Président de l'UIMM

M. Eric TRAPPIER

Le Président de l'UIMM Loire

M. Philippe RASCLE

